

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

ACTIONS 22-23

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

RETROUVEZ-NOUS SUR     ET NOTRE SITE INTERNET
WWW.ESTUAIREDELASEINE.FR

SOMMAIRE

3

PÔLE
POSITION

6

PÔLE
PLUS

8

L'ANNÉE
EN ACTIONS

10

PÔLE DE
CROISSANCES

16

PÔLE
D'ATTRACTIONS

22

PÔLE DE
SOLIDARITÉS

26

PÔLE
D'ÉCHANGES

30

LE
FONCTIONNEMENT
DU PÔLE

31

FINANCES
ET BUDGET

PÔLE POSITION

8 intercommunalités unies
pour le développement
et le rayonnement de
l'estuaire de la Seine

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

**NOTRE OBJECTIF EST
D'ENGAGER ENSEMBLE
DES PROJETS CONCRETS,
UTILES À LA POPULATION
ET QUI DONNENT À VOIR
LA FORCE DE L'ESTUAIRE.**

ÉDOUARD PHILIPPE
PRÉSIDENT

AGIR COLLECTIF

Le Pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale, un collectif de travail destiné à porter des projets d'intérêt métropolitain.

Son action se porte sur quatre champs : l'attractivité et le tourisme, le développement économique, les mobilités, le développement durable et la santé.



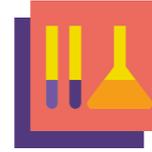
UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

Agir à la bonne échelle

- Mettre en cohérence l'action des intercommunalités et agir ensemble à l'échelle estuarienne.
- Coopérer sur les grands axes de développement : Vallée de la Seine, métropoles Normandes.

Partager les bonnes pratiques

- Fédérer et animer les réseaux d'acteurs du développement territorial.
- « Estuariser » les formules gagnantes.



UN OUTIL D'INFLUENCE ET D'EXPÉRIMENTATION

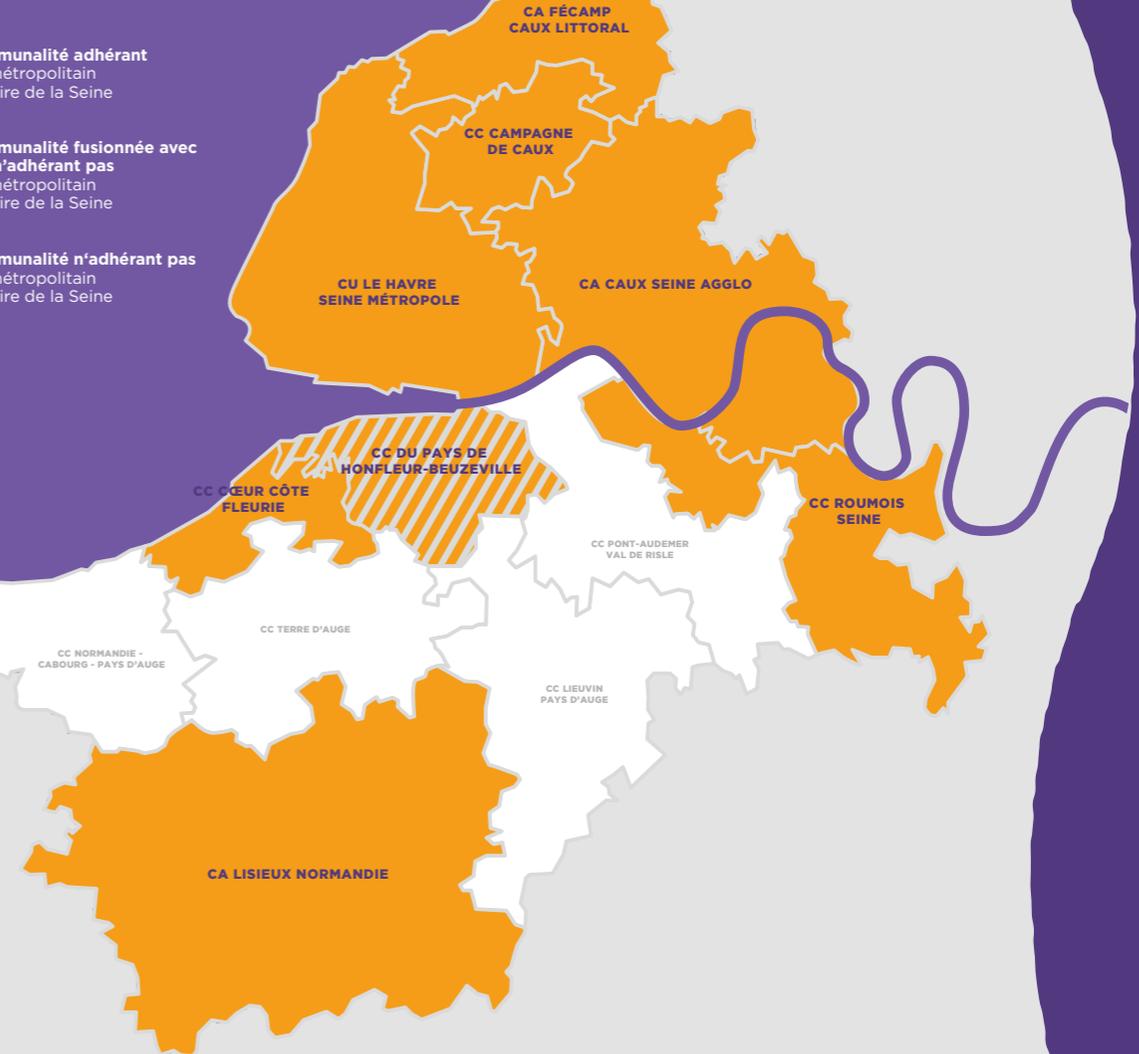
Se faire entendre

- Peser collectivement sur les sujets stratégiques majeurs qui impactent les territoires de l'estuaire.
- Défendre des intérêts métropolitains communs.

Faire connaître

- Promouvoir une image positive et dynamique de l'estuaire de la Seine.
- Faire connaître et faire rayonner l'estuaire au bénéfice de chaque territoire qui le compose.

- Intercommunalité adhérant au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- Intercommunalité fusionnée avec un EPCI n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- Intercommunalité n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine



L'ESTUAIRE EN CHIFFRES

Près de **550000** habitants

Un espace économique de plus de **200000** emplois

275 communes

Près de **300000** hectares

Près de **16%** de l'emploi normand

PÔLE PLUS

Un outil agile et réactif, une alliance de territoires pour donner corps à l'estuaire.

- Une structure légère et souple orientée vers l'action.
- Un instrument de coopération inter-territoriale utile pour mettre en oeuvre des projets partagés, au-delà des frontières administratives traditionnelles.
- Un levier d'actions sur de nouvelles échelles géographiques.
- Un catalyseur d'énergie et d'initiatives collectives.



4 PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES



PÔLE D'ATTRACTIONS

**L'ATTRACTIVITÉ
LE TOURISME**

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire.

Co-Présidents

Philippe AUGIER
Président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

Laurent VASSET
Président de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral



PÔLE DE CROISSANCES

**LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente de la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo

François AUBEY
Président de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie



PÔLE DE SOLIDARITÉS

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA SANTÉ**

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Jérôme DUBOST
4^e VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de la santé

À nommer



PÔLE D'ÉCHANGES

LES MOBILITÉS

Améliorer les mobilités entre les territoires de l'estuaire de la Seine, expérimenter de nouvelles mobilités.

Co-Présidents

Jean-Baptiste GASTINNE
1^{er} VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge du développement

Joël COLSON
Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays Honfleur Beuzeville

L'ANNÉE EN ACTIONS

2022

2023

OCTOBRE

Les Nuits de l'estuaire,
3 weeks-ends
55 visites,
animations,
découvertes
gratuites

NOVEMBRE

Lancement de l'appel
à candidature
« Sterne dans l'estuaire
de la Seine »
Lancement de l'étude
« Les mobilités
professionnelles
dans l'estuaire »

DÉCEMBRE

JANVIER

Webinaire #7 « Vers une
alimentation Seine » :
« Agriculture périurbaine
et reterritorialisation
de l'alimentation »
Parution de la
carte interactive
des tiers-lieux
de l'estuaire de la Seine

FÉVRIER

1^{re} Rencontre
des mobilités
« Estuaire, destination
électrique »

MARS

Développement Durable Tour
à Valdallière avec l'ANBDD
4^e Rendez-vous
des Offices de Tourisme
de l'estuaire

AVRIL

Ouverture
de la saison
« La Réserve
en Seine »

MAI

Nouvelles éditions
des cartes
« Prenez l'air dans
l'estuaire » et « Découvrez
l'estuaire de la Seine »
Présentation du
1^{er} concept de
« Halte vélo
estuarienne »

JUIN

Parution du
Guide curieux
de l'estuaire de la Seine
2^e Rencontre des
Tiers-Lieux
de l'estuaire de la Seine
1^{re} édition de la
Mad Jacques
Vélo Estuaire

JUILLET

2^e édition de l'évènement
Gambade ! balade
gourmande dans
l'estuaire
Ouverture de la saison
« Les Traversées
de l'estuaire »
Atelier
« Restauration et
préservation des Mares »
avec le Conservatoire
d'Espaces Naturels

AOÛT

Lancement de la 2^e
Rencontre des mobilités
« Estuaire, mobilités
douces »

SEPTEMBRE

Parution de la carte
« Exutoires et modes de
valorisation des déchets »
dans l'estuaire et sa région
Lancement de l'évènement
Gambade ! 2024
Lancement de la
Mad Jacques Vélo
Estuaire 2024
Atelier
« Sensibilisation à la
préservation des mares »
avec le Conservatoire
d'Espaces Naturels

PÔLE DE CROISSANCES

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine

« Partager les bonnes pratiques pour faire face aux enjeux communs »



LES TIERS-LIEUX, LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ ET ACCÉLÉRATEURS DES TRANSITIONS

OBJECTIF/AMBITION

Contribuer à renforcer la dynamique des tiers-lieux.

ACTION 1 Une carte interactive des tiers-lieux et espaces de coworking

Le Pôle métropolitain poursuit son action en faveur de la dynamique des tiers-lieux. Afin de faciliter les interactions et connaître les acteurs présents sur le territoire, le Pôle métropolitain a publié une carte interactive des tiers-lieux et espaces de coworking présents sur le territoire de l'estuaire de la Seine. Cette action répond aux besoins exprimés lors de la **1^{re} Rencontre des Tiers-Lieux de l'estuaire de la Seine**, qui s'est déroulée en avril 2022. La carte présente, pour chaque tiers-lieu, une description de la structure, les services et activités proposés, la localisation, le site Web. Mise à jour régulièrement, et accessible sur le site du Pôle métropolitain*, la carte permet un accès rapide à l'ensemble des structures existantes dans l'estuaire de la Seine.



ACTION 2 2^e Rencontre des Tiers-Lieux de l'estuaire de la Seine

Le Pôle métropolitain a également réuni en juin 2023 les tiers-lieux, les élus et les partenaires lors de la **2^e Rencontre des Tiers-Lieux de l'estuaire de la Seine**, au sein du Hangar Zéro au Havre, tiers-lieu dédié au réemploi. L'objectif : faciliter la création de synergies et de réseaux entre les différents acteurs. La première partie de la rencontre a été consacrée aux

partenaires et à la présentation de leurs rôles. La seconde partie était dédiée à des ateliers d'échanges sur quatre thématiques :

- « Comment, pourquoi et à quelle(s) échelle(s) coopérer ? »
- « Réemploi : réduire son empreinte environnementale et créer des filières »
- « Créer, développer et pérenniser son tiers lieu »
- « Territoires et tiers lieux : un engagement partagé à construire dans le temps »

* <https://www.estuairdelaseine.fr/tiers-lieux-et-espaces-de-coworking-de-lestuaire-de-la-seine/>

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE L'ESTUAIRE

OBJECTIF/AMBITION

Animer la stratégie de gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire. Issu du schéma d'orientations stratégiques élaboré en 2019, le plan d'actions se déploie sur différents axes prioritaires.

ACTION 1 Les actions collectives se poursuivent et se renforcent

Dans le cadre des travaux animés par le Pôle, cinq intercommunalités du Pôle se sont engagées dès 2021 dans un groupement de consultation commun pour la reprise du papier issu de la collecte sélective. Outre la massification des volumes, qui a permis des conditions économiques plus favorables, l'enjeu pour les territoires était de peser davantage ensemble dans la négociation avec les prestataires.

Les résultats très positifs de cette première expérimentation ont convaincu les intercommunalités de poursuivre cette démarche et de l'élargir à l'ensemble des matériaux « sortants » du centre de tri à l'horizon de début 2024.

De plus, trois intercommunalités hors Pôle métropolitain, rejoignent, sur proposition du Pôle, la démarche, celle-ci apparaissant exemplaire dans sa méthode et favorable à chacun des territoires.

Le Pôle métropolitain joue là son rôle d'initiateur et de fédérateur des projets collectifs au bénéfice des territoires.

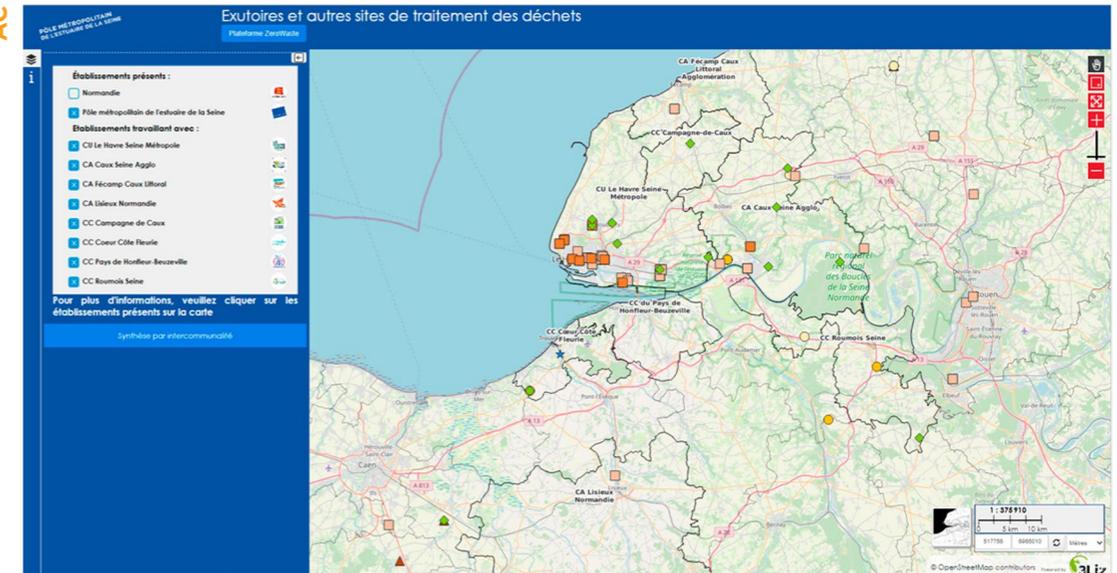
ACTION 2 Vers un nouveau groupement de consultation : « Centre de tri »

Toujours sous l'impulsion du Pôle, une étude territoriale comportant un état des lieux des conditions de réalisation des opérations de tri a été engagée en mars 2023. Le périmètre de ce diagnostic comprend l'ensemble des collectivités incluses dans la zone actuelle de chalandise du centre de tri IPODEC Sein'Estuaire.

Cette mission, pilotée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, constitue l'étape préalable à la préparation du futur marché de tri.

À l'instar de l'expérimentation réussie autour de la reprise des flux, le Pôle métropolitain a proposé aux douze territoires et syndicats clients du centre de tri de lancer ensemble un groupement de consultation pour une nouvelle prestation de tri des déchets ménagers recyclables. Cette démarche collective permettra de répondre plus efficacement aux problématiques communes (garantir un déchet entrant de qualité, identifier des débouchés fiables et à des prix favorables, un contrôle renforcé, etc.) en imposant un cadre rigoureux et un niveau élevé de prestation.

ACTION 3 Consolider les connaissances sur les déchets : la cartographie des exutoires et des modes de valorisation



À la suite et en complément de l'**Observatoire des déchets** - outil évolutif de collecte de données sur les déchets dans l'estuaire de la Seine - l'AURH, à la demande du Pôle, réalise un travail de recensement des sites de traitement des déchets (centres de recyclage, déchèteries) et de leurs modes de valorisation. Traduit sous la forme

d'une cartographie, ces outils permettent tous deux d'évaluer, de comparer et de mettre en exergue les points de convergence entre les intercommunalités du Pôle. Ils constituent des moyens pour déterminer des actions collectives pertinentes à engager à l'échelle de l'estuaire.

LA MUTUALISATION DE PROJETS INNOVANTS

OBJECTIF/AMBITION

Favoriser l'émergence de projets dans l'estuaire.

ACTION Accompagner les porteurs de projets

Avec l'objectif de renforcer le développement et la création de projets dans l'estuaire, le Pôle métropolitain s'est rapproché des acteurs Normandie Incubation et CCI Seine Estuaire pour lancer la 1^{re} promotion « **Sterne dans l'estuaire de la Seine** ». Ce programme de formation intensif de trois mois propose un accompagnement permettant

de préciser et de développer son projet avec des experts et des professionnels. Un moyen pour les porteurs de projets innovants de découvrir le métier d'entrepreneur, de mettre à l'épreuve leur idée et de la confronter au marché, et pour le Pôle, les intercommunalités et la CCI Seine Estuaire d'inciter les candidats à construire leur projet et leur réseau professionnel dans l'estuaire de la Seine.



LES DATA, FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

OBJECTIF/AMBITION

Poursuivre l'intégration et la valorisation des données à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

ACTION 1 Des actions en faveur d'un socle commun solide

Le Pôle métropolitain s'est inscrit très tôt dans une démarche de partage de l'information et de transparence de l'action publique. Pour renforcer la cohérence et la pertinence de la plateforme de libération des données* deux axes sont portés : l'harmonisation des bases d'adresses locales dans l'estuaire de la Seine et la co-exploitation du répertoire des établissements SIRENE. Pour réaliser cet objectif, une nomenclature commune a été élaborée pour chacune des bases et l'ensemble du territoire devrait être couvert.

* <https://data.estuairedelaseine.fr/>

ACTION 2 Valoriser les données au service des projets collectifs du Pôle

Après l'observatoire des déchets, la carte interactive des tiers-lieux ou encore l'électromobilité dans l'estuaire de la Seine, des travaux de collecte des données ont été menés et publiés sur la plateforme, sur les sujets du traitement des déchets, des mobilités professionnelles et de la santé dans l'estuaire. Ce travail, traduit sous forme de cartes et de représentations graphiques, est utilisé comme socle de connaissances dans le cadre des groupes de travail et permet d'identifier des axes de travail et d'approfondissement sur les grandes thématiques portées par le Pôle.

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

OBJECTIF/AMBITION

Agir ensemble pour construire une économie durable.

ACTION 1 Une coopération des acteurs pour la transition écologique de l'économie

Enjeu de coopération historique pour le Pôle métropolitain, l'action en faveur du développement de l'Écologie Industrielle et Territoriale se concrétise depuis 2020 à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre du CPIER et de la démarche Territoires d'industrie.

Sous l'égide de la Région Normandie, le projet rassemble le Pôle métropolitain, quatre intercommunalités (Le Havre Seine Métropole et Caux Seine Agglo, toutes deux membres du Pôle, ainsi que Rouen Métropole et Rouen Seine Eure), l'ADEME et les groupements d'industriels SYNERZIP-LH, INCASE et UPSIDE. L'objectif est d'identifier les synergies qui pourraient être mises en place, notamment sur les filières identifiées que sont les biodéchets, plastiques, bois, déchets du BTP, rejets de chaleur, papiers/cartons.

ACTION 2 Les Rencontres Nationales de l'Écologie Industrielle 2023

Les travaux engagés depuis 2020 ont permis au groupement de porter la candidature de la Seine Normande, et d'être lauréat pour organiser et accueillir les **Rencontres Nationales de l'Écologie Industrielle et Territoriale 2023**. Cet événement accueillera les chercheurs, entreprises et collectivité qui contribuent ou souhaitent contribuer au développement de l'EIT dans les territoires. Au programme : plénières, ateliers thématiques et visites terrain.



PÔLE D'ATTRACTIONS

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire

« Développer et mettre en œuvre la stratégie touristique de l'estuaire de la Seine »



ACTION 1 Découvrir l'estuaire en bateau

Trait d'union estival entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer, **Les Traversées de l'estuaire** proposent aux passagers - habitants et touristes - une journée sur l'autre rive, tout en offrant le dépaysement d'un voyage en mer, de la découverte de l'estuaire et de sa côte.

Huit dates sont proposées en juillet et août 2023 pour agrémenter l'été d'une promenade originale, un pique-nique maritime ou encore la découverte d'une grande exposition. En effet, grâce aux « **Packs Culturels Traversées** », mis en place en partenariat avec les offices de tourisme, les passagers accèdent à des lieux culturels emblématiques du territoire à des tarifs préférentiels : les Franciscaines à Deauville, le musée Villa Montebello à Trouville-sur-Mer, le MuMa et la visite de la ville du Havre en bus touristique avec Bee.



La Réserve en Seine est une balade en bateau de trois heures dans l'estuaire de la Seine, depuis le port de plaisance du Havre jusqu'à la confluence de la Risle maritime. Elle permet aux passagers de découvrir le patrimoine construit de l'estuaire et le patrimoine naturel de sa réserve : faune, flore, roselières, mares, bancs herbeux, mais aussi le Pont de Normandie ou encore Port 2000 qui sont autant d'éléments du paysage qui émaillent la balade. La visite est commentée par un guide de la Maison de l'estuaire, partenaire, avec l'armateur Vedettes Baie de Seine, de cette croisière découverte estuarienne.

La Réserve en Seine est une activité très appréciée, et il a donc été décidé d'élargir sa saison avec 12 dates, d'avril à septembre.

ACTION 2 Les Nuits de l'estuaire

Depuis 2018, **les Nuits de l'estuaire** célèbrent chaque année, les samedis soir d'octobre, la fin de la saison touristique dans l'estuaire de la Seine.

Conçues en partenariat avec les offices de tourisme, **les Nuits de l'estuaire** proposent de découvrir ou de redécouvrir des sites culturels, artistiques, historiques ou encore patrimoniaux du territoire estuarien de manière originale en y associant des animations. Musique, théâtre, danse, mise en lumière... invitent les visiteurs à porter un nouveau regard sur ces lieux emblématiques.

En 2022, près de 8000 visiteurs ont pu découvrir les 55 animations proposées dans tout l'estuaire.





ACTION 3 **Gambade ! Faire découvrir l'estuaire de la Seine et son patrimoine gourmand**

Gambade ! est à la fois un évènement et un carnet, tous deux autour du thème de la gourmandise. Ils donnent à voir toute la richesse et la diversité des produits de l'estuaire de la Seine.

Le carnet **Gambade !** s'enrichit...

Dans le carnet **Gambade !**, gastronomie, productions locales et expériences singulières sont à l'honneur. Pour sa seconde édition, le carnet de découvertes gourmandes s'enrichit d'une trentaine de lieux et d'évènements. Il met ainsi en exergue une sélection de plus de 90 expériences et évènements à vivre et à déguster tout au long de l'année dans l'estuaire de la Seine : fêtes gourmandes, marchés pittoresques, cueillettes à la ferme, pique-niques savoureux...

Fort du succès de sa première édition auprès des habitants et touristes, son tirage a été multiplié pour cette édition 2023.

Le carnet **Gambade !** est publié en partenariat avec les offices de tourisme, au sein desquels il est proposé gratuitement, et il est téléchargeable sur le site internet du Pôle.

... L'évènement **Gambade !** se poursuit et grandit...

L'objectif de cette balade pédestre d'une journée, ponctuée de six étapes gourmandes, est de faire découvrir l'estuaire de la Seine et sa gastronomie aux habitants de l'estuaire et aux touristes.

Pour cette seconde édition, c'est sur les Terres du Roumois que le Pôle métropolitain a renouvelé l'évènement **Gambade !** En 2022, la première édition avait rassemblé 900 participants sur le territoire de Caux Seine Agglo. En 2023, ce sont 1500 gambadeurs qui ont parcouru le territoire et dégusté les produits locaux travaillés par de grands chefs !

Gambade !, c'est aussi une grande guinguette, ouverte à tous, qui clôture la journée, et le soutien - avec remise d'un don - à des associations locales qui œuvrent pour le patrimoine ou la gastronomie.

Itinérant, l'évènement mettra à l'honneur un territoire différent chaque année.

ACTION 4 **L'estuaire, destination cyclable avec la Mad Jacques Vélo Estuaire**

Nouveauté Nouvel évènement cyclable incontournable dans l'estuaire de la Seine, la **Mad Jacques Vélo Estuaire** a pour vocation de faire découvrir les paysages, sites touristiques et produits gastronomiques de l'estuaire à des cyclotouristes venus de toute la France. L'objectif : donner envie aux participants de revenir pour un plus long séjour ! En effet, près de 50% des participants à une Mad Jacques reviennent visiter le territoire l'année suivante.

800 cyclotouristes venus de toute la France ont participé à la **Mad Jacques Vélo Estuaire** qui s'est déroulée sur 3 jours : deux jours d'itinérance à vélo - environ 150 km à parcourir - et une troisième journée dans une ambiance « grande fête de village », accessible à tous les habitants, avec des producteurs locaux et des ateliers autour du vélo et du développement durable.

Cette première édition, co-construite avec la collaboration des territoires (offices de tourisme, communes et intercommunalités), a traversé

trois territoires membres du Pôle : la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté de Communes de Campagne de Caux. L'objectif est de renouveler l'évènement sur l'ensemble des territoires du Pôle métropolitain.

Comme **Gambade !**, **Les Traversées de l'estuaire** ou **La Réserve en Seine**, la **Mad Jacques Vélo Estuaire** permet de développer une nouvelle expérience touristique de mobilité valorisant patrimoine, savoir-faire et terroir.



ACTION 5 Le Guide curieux de l'estuaire de la Seine

Nouveauté Le « **Guide curieux de l'estuaire de la Seine** », publié en partenariat avec l'éditeur Petit à Petit, présente de manière originale l'histoire, le patrimoine culturel et architectural, la gastronomie de 20 villes et de leurs environs dans l'estuaire de la Seine.

Des anecdotes racontées en bandes dessinées et des pages documentaires permettent aux lecteurs, petits et grands, touristes et habitants, d'approfondir l'histoire des lieux et de recueillir de nombreux conseils de visite.

Une action qui s'inscrit dans la stratégie touristique de mise en valeur de l'estuaire de manière originale.



ACTION 6 Les cartes touristiques

Afin de permettre aux habitants et touristes de découvrir et parcourir l'estuaire, le Pôle propose deux cartes, mises à jour et rééditées en 2023.

La carte « **Découvrez l'estuaire de la Seine** » présente les multiples richesses touristiques des deux rives de l'estuaire. Elle permet de visualiser concrètement l'offre touristique de ce territoire riche et divers. Une sélection de véloroutes et voies vertes complète l'offre afin de proposer une immersion complète dans l'estuaire.

Et pour ceux qui souhaitent parcourir l'estuaire à pied ou à vélo, la carte de randonnées «

Prenez l'air dans l'estuaire de la Seine » permet, quant à elle, de visualiser les itinéraires vélos et pédestres à l'échelle de l'estuaire de la Seine et de programmer des sorties sportives ou balades en famille. Quatorze véloroutes et circuits cyclables, ainsi que huit chemins de Grande Randonnée y sont recensés pour (re)-découvrir l'estuaire de la Seine et parcourir ses sites naturels. Les promeneurs pourront également consulter une sélection d'espaces naturels.

Les cartes sont disponibles gratuitement dans tous les offices de tourisme de l'estuaire de la Seine et téléchargeables sur le site Web du Pôle.

ACTION 7 Les Incontournables de l'estuaire de la Seine

Comme chaque année, le Pôle métropolitain a organisé en 2023 le **Rendez-vous des Offices de tourisme de l'estuaire**. Cet événement, dont chaque édition se déroule sur un territoire différent, permet de consolider le réseau des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire, de mieux connaître les atouts des territoires de l'estuaire et de les valoriser auprès des touristes et des habitants.



Cette année, la rencontre s'est tenue sur le territoire du Pays de Honfleur Beuzeville. À cette occasion, les neuf offices de tourisme de l'estuaire ont pu partager leurs projets, leurs succès touristiques et découvrir les sites proposés par l'office de tourisme. Ils se sont également vus remettre le document **Les Incontournables** qui présente 80 sites touristiques incontournables de l'estuaire de la Seine.

PÔLE DE SOLIDARITÉS

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine

« Agir collectivement pour répondre aux grands enjeux de développement durable et de santé »

L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF/AMBITION

Agir collectivement en faveur de la biodiversité.

ACTION Participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité

À la demande des élus et des référents techniques, le Pôle métropolitain investit désormais les sujets de la préservation et de la restauration de la biodiversité.

Ces sujets, qui intègrent notamment la trame verte et bleue et la préservation des forêts, dépassent les limites des intercommunalités. Il est donc important de porter une réflexion élargie, d'agir à plus grande échelle et de manière coordonnée.

Les premières thématiques investiguées portent sur la trame verte et bleue et plus précisément sur les réservoirs et corridors écologiques que constituent les forêts, les haies et les mares.

Dans ce cadre, le Pôle métropolitain travaille en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et l'Agence Normande de Biodiversité et de Développement Durable (ANBDD), acteurs locaux de la protection et de la valorisation de la biodiversité, afin de mettre en place des formations et des visites adaptées aux besoins des territoires

pour initier et pérenniser leurs projets en faveur de la biodiversité. Deux journées de formations incluant des retours d'expériences et des visites terrain ont eu lieu : la première, en partenariat avec l'ANBDD, sur la commune de Valdallière (14), qui a entrepris la structuration de sa filière « bois bocage énergie » et planté 220 km de haies qui alimentent deux chaudières communales. La seconde, dispensée par le CEN, a proposé un atelier technique « Restauration et préservation des mares » : les participants ont bénéficié d'une formation théorique et pratique complète pour initier et pérenniser leurs projets de restauration de mares, éléments constitutifs de la trame verte et bleue.



PÔLE D'ÉCHANGES

Les mobilités dans l'estuaire de la Seine

« Améliorer les mobilités quotidiennes, développer les interconnexions entre les territoires de l'estuaire, expérimenter de nouvelles mobilités »

L'ESTUAIRE, TERRITOIRE CYCLABLE

OBJECTIF/AMBITION

Développer et accompagner la pratique du vélo dans l'estuaire de la Seine.

ACTION Les haltes vélos : renforcer les services liés à la pratique cyclable dans l'estuaire

Après l'élaboration d'un schéma cyclable proposant cinq itinéraires d'intérêt métropolitain reliant les différentes polarités de l'estuaire, et l'étude « Haltes en Seine ! », qui identifie quatre typologies de haltes vélos et propose un maillage de vingt-quatre haltes localisées sur ces cinq itinéraires cyclables, le Pôle a poursuivi son action avec

le lancement, début 2023, d'une consultation pour la conception de haltes vélos estuariennes.

La halte vélo estuarienne, conçue dans le cadre de cette consultation, est déclinable et modulable selon sa localisation (nature, cœur de bourg, centre-ville, gare) et les particularités des territoires. Des services associés sont proposés en fonction des besoins identifiés des cyclistes et cyclotouristes qui parcourent les territoires : table de pique-nique, stationnements vélos, casiers bagages



sécurisés, recharges électriques... Bien que chacune différente, les haltes vélos sont dotées d'un vocabulaire architectural commun et d'une identité propre à l'estuaire de la Seine.

Huit sites pilotes, sur les vingt-quatre haltes du maillage, ont été sélectionnés et validés par les intercommunalités afin d'expérimenter et d'initier le déploiement de haltes vélos sur l'ensemble de l'estuaire. Les premières haltes devraient être accessibles aux cyclistes dès 2024.



ESTUAIRE, DESTINATION ÉLECTRIQUE

OBJECTIF/AMBITION

Faciliter le déploiement des mobilités durables et le report modal.

ACTION La 1^{re} Rencontre « Estuaire, destination électrique »

Après la réalisation d'un état des lieux sur l'électromobilité dans l'estuaire et parallèlement à la co-construction d'une stratégie de son déploiement à l'échelle de l'estuaire de la Seine, le Pôle métropolitain a organisé, en février 2023, la 1^{re} Rencontre des mobilités décarbonées de l'estuaire de la Seine.

L'évènement, construit en partenariat avec le pôle de compétitivité européen dédié aux mobilités durables, NextMove, a réuni plus d'une centaine d'élus, de collaborateurs intercommunaux et communaux ainsi que les acteurs privés et publics de l'écosystème.

L'objectif était double : dresser un état des lieux des mobilités décarbonées à l'échelle locale et régionale au regard des objectifs de réduction des émissions de CO2 et de transition énergétique dans les transports terrestres, ainsi que de fédérer et favoriser l'interaction des parties prenantes autour des sujets liés à l'électromobilité



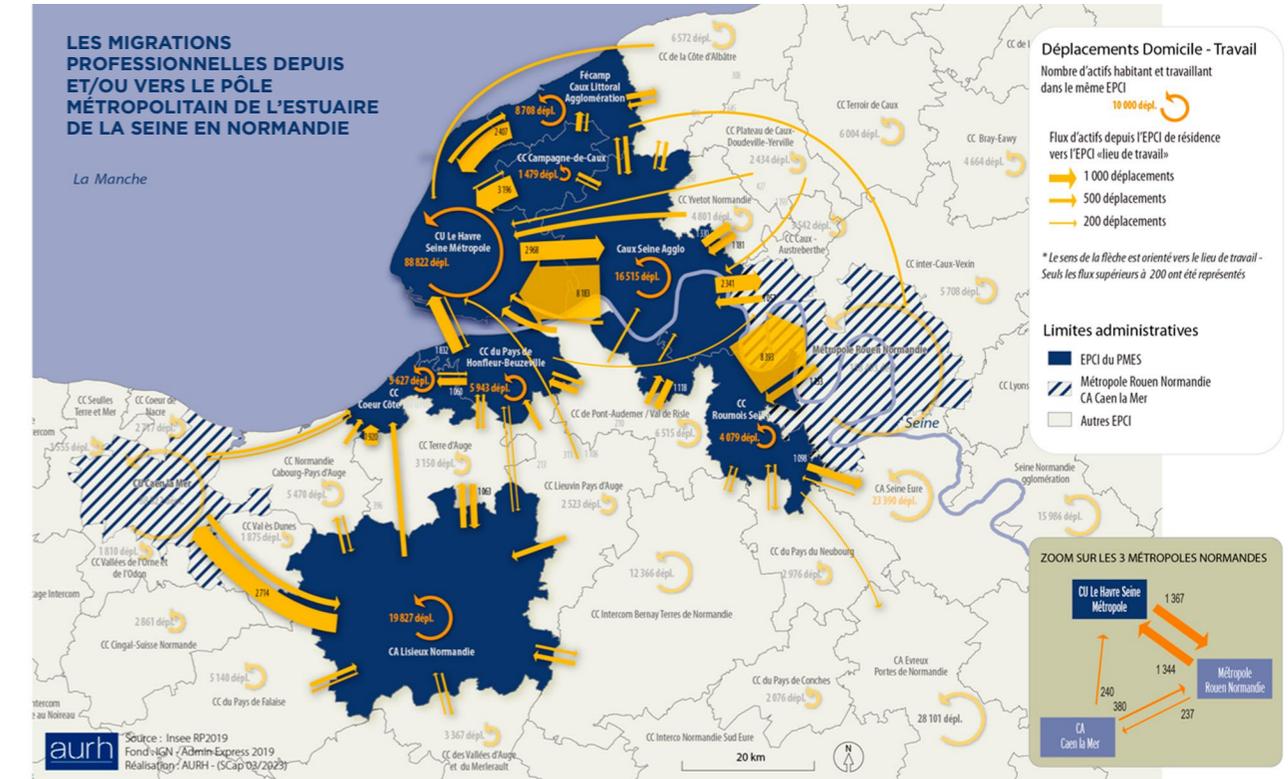
(évolution des technologies, maillage des bornes de recharge et interopérabilité, impact des bornes de recharge...). Les participants ont ainsi bénéficié de l'expertise et des retours d'expérience des intervenants

autour de deux grandes thématiques : « Quelles énergies pour une mobilité durable dans l'estuaire ? » et « Le maillage des bornes de recharge : enjeux de gouvernance et de développement ».

LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

OBJECTIF/AMBITION

Favoriser des déplacements plus vertueux.



ACTION Identifier et encourager les transferts modaux

Afin d'identifier des axes favorisant le report modal des déplacements internes et externes au territoire estuarien, le Pôle a lancé en

2023 une étude sur les mobilités professionnelles à l'échelle de l'estuaire de la Seine. L'étude doit permettre de recueillir des propositions concrètes d'axes de développement de transfert modal lié au covoiturage, aux

transports collectifs, modes actifs, à l'électromobilité et au déploiement des bornes de recharge, aux plans mobilités des entreprises... Les résultats de cette étude seront finalisés fin 2023.

LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE

Le déploiement des projets au sein du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Au sein du Pôle métropolitain, une équipe de trois personnes développe les actions et assure le fonctionnement de la structure.

Les projets sont animés dans le cadre de groupes de travail sur les axes stratégiques suivants :

mobilités, développement durable et santé, tourisme et attractivité, développement économique. Les groupes de travail associent élus et techniciens issus de l'ensemble des intercommunalités adhérentes.

Selon les sujets, le Pôle contribue à mettre en cohérence les politiques publiques ou à mettre en place des actions de visibilité dans l'estuaire de la Seine.



Un lien étroit avec les intercommunalités membres du Pôle

Les Directeurs généraux des services de toutes les intercommunalités membres sont associés à la conception et au suivi des projets.

Par ailleurs, une présentation du Pôle métropolitain et de ses actions est proposée aux intercommunalités dans le cadre de leurs conférences des Maires.

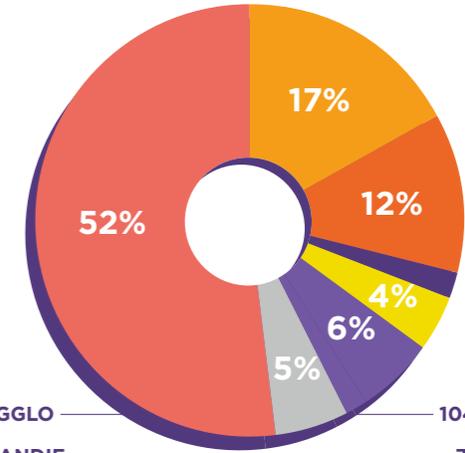
Les instances du Pôle : le Bureau et le Conseil.

Chaque trimestre, les élus du Bureau et du Conseil du Pôle métropolitain se réunissent. Ces instances régissent le fonctionnement administratif du Pôle métropolitain et se mobilisent pour orienter, prioriser et donner corps à l'action du Pôle au service de l'estuaire.

FINANCES ET BUDGET

Les ressources

Principales ressources du Pôle, les cotisations des membres représentent un budget de 611 200 €. Conformément aux statuts, celles-ci sont calculées pour 2/3 au prorata de la population et pour 1/3 au prorata du potentiel fiscal de chaque membre. Elles se répartissent comme suit :



● CAUX SEINE AGGLO	104 579,48 €
● LISIEUX NORMANDIE	72 705,71 €
● CAMPAGNE DE CAUX	12 180,35 €
● CŒUR CÔTE FLEURIE	26 084,35 €
● FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO	34 726,78 €
● HONFLEUR-BEUZEVILLE	10 572,92 €
● ROUMOIS SEINE	33 033,64 €
● LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	317 316,77 €

Répartition cotisation par EPCI

Dépenses

Plus de 2/3 des dépenses générales sont consacrées à la mise en œuvre des actions du Pôle métropolitain.

Dans le cadre d'une convention triennale, l'AURH apporte un appui technique au déploiement des projets du Pôle, le programme de travail est valorisé à hauteur de 170K€ pour 2022 et 160K€ pour l'année 2023.



estuairedelaseine.fr

[@estuairedelaseine](https://www.instagram.com/estuairedelaseine)

contact@estuairedelaseine.fr

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

